



COLLOQUE

# LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE: UN INSTRUMENT DE L'AUTONOMIE LOCALE?

**13 mai 2019**

Centre Abélard/Courtille du Centre  
universitaire de Melun Amphithéâtre  
Abélard Rue du Franc-Mûrier 77000  
Melun

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS**  
**[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)**

Le Centre d'Études Constitutionnelles et Politiques a le plaisir de vous convier à un colloque sur "La Réforme de la fonction publique territoriale: un instrument de l'autonomie locale?"

Près de deux millions de fonctionnaires territoriaux exercent au sein des communes, des établissements publics de coopération intercommunale, des départements et des régions.

Dans le respect du principe d'autonomie des collectivités locales, le statut de la fonction publique assure la neutralité de l'administration, et soumet le fonctionnaire à un ensemble d'obligations déontologiques, tout en garantissant un déroulement de carrière. Comme le soulignait dans un récent rapport d'information de la Sénatrice Catherine DI FOLCO, « depuis trente-quatre ans, le statut de la fonction publique territoriale semble permettre de concilier deux exigences : l'unité et la neutralité de la fonction publique, d'une part, et la volonté des élus locaux de mettre en œuvre les engagements pris auprès des électeurs,



d'autre part ».

Néanmoins dans un contexte de réformes prolifiques de l'organisation de l'Etat et des collectivités locales, la fonction publique territoriale est confrontée à des enjeux nombreux et parfois contradictoires.

Au-delà du seul débat sur le recours à des agents contractuels, il convient de s'interroger sur les moyens offerts aux élus locaux pour bénéficier d'un réel pouvoir de gestion sur la carrière des agents.

L'objectif du colloque est de présenter les outils aujourd'hui à disposition des élus et des fonctionnaires territoriaux et de s'interroger sur les axes d'améliorations.

Inscription obligatoire sur eventbrite : <https://www.eventbrite.fr/o/20041379455>

Programme de l'évènement: